



# SKI CHATEL 2010

## Envie de skier et de passer un moment convivial à la montagne ?

Le Canoë-Kayak Dracy St Loup et le Pocket Club Autunois vous propose son habituelle sortie ski les 16 et 17 janvier à Châtel (Haute-Savoie).

La prestation comprend :

- le trajet en autocar depuis Autun
- le forfait 2 jours (domaine de Châtel)
- l'hébergement
- le repas du samedi soir (tartiflette ou raclette) et le petit déjeuner du dimanche matin

Le coût de cette sortie est (malheureusement plus élevé cette année pour une seule et simple raison augmentation du prix des forfaits de 30%) de :

- **125 € / personne (+ 6 € si assurance forfait)**
- **95 € / personne si véhicule personnel.**

Le départ est prévu à **4h00** le samedi matin, **Place du Champ de Mars à Autun**. Vous pouvez également partir de Chalon/Saône (péage Chalon sud) à **5h00**.

Le retour est prévu dimanche soir à Autun vers **22h00**.

Si vous êtes intéressés par cette sortie, veuillez contacter les personnes ci-dessous et adresser un chèque libellé à l'ordre du **CKDSL** à Bertrand **GUILLAUME** avant le **20 décembre 2009**. Votre inscription ne sera validée qu'à réception du paiement<sup>1</sup>.

---

Pour plus de renseignements contactez les personnes ci-dessous :

**Daniel LARGY**, Président CKDSL au **06 83 45 55 83**, [largydaniel@yahoo.fr](mailto:largydaniel@yahoo.fr)

**Yannick LAVESVRE**, Président Pocket Club Autunois au **06 88 96 36 96**,  
[poutlavesvre@yahoo.fr](mailto:poutlavesvre@yahoo.fr)

**Bertrand GUILLAUME**, Trésorier CKDSL au **06 89 30 39 99**, [bebertg@free.fr](mailto:bebertg@free.fr)

Adresse : Lionges, 71400 DRACY ST LOUP.

---

<sup>1</sup> Le règlement est nécessaire pour la réservation du bus, de l'hébergement et des forfaits. Aucun remboursement ne sera possible sauf cas de force majeure (décès & accouchement ☹). La cuite de la veille n'est pas considérée comme un cas de force majeure ! Les chèques seront retirés la première semaine de janvier. En dessous de 40 inscrits, la sortie ne s'effectuera pas en bus. Dans ce cas vous serez rembourser totalement ou partiellement si vous décidez de venir avec votre véhicule personnel.